

Délibération n° 2026-150
Délibération portant sur le budget annexe redevance d'enlèvement des ordures
ménagères : décision modificative n°1

Nbre de Conseillers en exercice : 43

Nbre de présents : 32

Nbre de votants : 39

Nbre de procurations : 7

Date de convocation et d'affichage : 01/07/2026

Secrétaire de séance : FÈRE Adrien

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, salle René Labat, de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame LARREZET Hélène, Présidente.

Présents : Madame AUBERT Roseline, Monsieur AUVIEUX Philippe, Madame BENQUET Nathalie, Monsieur BOURLÈS Alain, Monsieur CHANCY Thibaut, Monsieur COLMAGRO Ghislain, Monsieur DARMAGNAC Frédéric, Monsieur DORVILLE Patrick, Madame DUBOIS Catherine, Madame FERREIRA Lucia De Fatima, Madame LABARTHE Béatrice, Madame LARREZET Hélène, Monsieur MINIAU Dominique, Monsieur PASCUTTO Philippe, Monsieur SUSO Jean-Michel, Madame MORA Isabelle, Monsieur PÉRIGARD Nicolas, Madame CASSAGNE Patricia, Monsieur CRUCHANDEU Paul, Monsieur DUBOURG Yoann, Monsieur FÈRE Adrien, Madame MOLEIRO Delphine, Madame NADAU Marie-Françoise, Monsieur PLAS Stephan, Monsieur COMET Bernard, Madame GARDON Christine, Madame FANARI Jacqueline, Monsieur RODRIGUEZ David, Madame SOULAGE Nathalie, Monsieur CASTAGNÈDE Vincent, Monsieur LOUBÈRE Vincent, Madame SÉGAUT Céline.

Procurations : Madame GODFROY Stéphanie donne procuration à Madame AUBERT Roseline, Madame PINCÉ Laure donne procuration à Monsieur PASCUTTO Philippe, Madame CHERON Lénéaïc donne procuration à Madame NADAU Marie-Françoise, Madame GALVEZ Johanna donne procuration à Madame MOLEIRO Delphine, Monsieur CAZCARRA Grégoire donne procuration à Monsieur RODRIGUEZ David, Monsieur LAINÉ Fabien donne procuration à Madame SOULAGE Nathalie, Madame SOUBAIGNÉ Nathalie donne procuration à Madame FANARI Jacqueline.

Excusés et Absents : Monsieur BRANCO-MARINHO Didier, Madame GODFROY Stéphanie, Madame GUERRO Florence, Madame PINCÉ Laure, Madame PONCHET Ascension, Madame CHERON Lénéaïc, Madame GALVEZ Johanna, Monsieur SOULÈS Eric, Monsieur CAZCARRA Grégoire, Monsieur LAINÉ Fabien, Madame SOUBAIGNÉ Nathalie.

Décision de l'assemblée :

Votants : 39

Pour : 39

Contre :

Blanc :

Abstention :

Rapporteur : Monsieur Philippe AUVIEUX

Ce budget annexe fera l'objet d'une délibération qui actera la clôture définitive de ce budget avec une prise en charge totale des restes à recouvrer par le SIVOM du Born et du déficit par le budget général de la communauté de communes des Grands Lacs. Afin d'émettre les titres et mandats de régularisations et à la demande du Service de Gestion Comptable de Parentis en Born, il convient d'établir une décision modificative comme suit :

section d'investissement					
dépendes			recettes		
67 - 673	Titres annulés sur exercices antérieurs	103 741,53 €	78 - 7817	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	103 741,53 €
014 - 70619	Reversement sur REOM	- 8 000,00 €			
67 - 673	Titres annulés sur exercices antérieurs	8 000,00 €			
Total des dépenses		103 741,53 €	Total des recettes		103 741,53 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De voter la décision modificative n°1 du budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « téléréours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 07 juillet 2026

Secrétaire de séance,

Adrien FÈRE



La Présidente,

Hélène LARREZET



Affiché à Parentis-en-Born, le : 16/07/2026

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20260707-2026-150-DE
Date de réception préfecture : 16/07/2026